

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

La pratique du Travail Thérapeutique de réseau s'appuie sur trois principes fondamentaux :

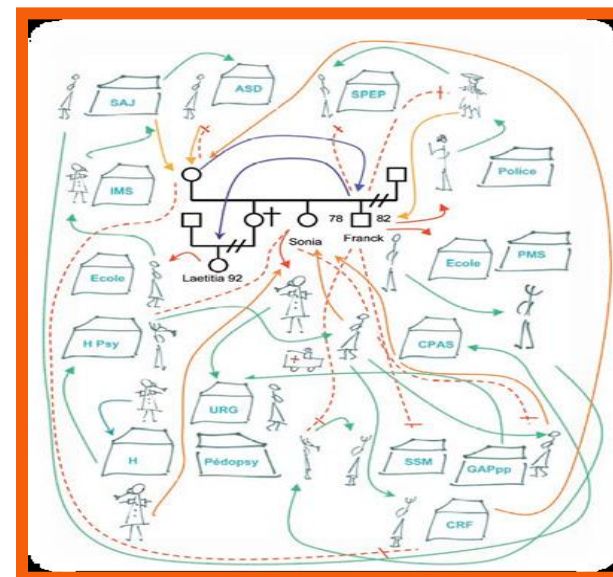
- La reconnaissance et le respect de la « Force Convocatrice » des familles en détresses multiples
- L'ouverture absolue des contextes de travail
- Le soin et l'attention extrêmes apportés à la sélection, la transformation et la circulation des informations utiles

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Reconnaître et renforcer les compétences et les responsabilités des professionnels.
- Identifier et développer les champs de recouvrement activés par les détresses multiples et y chercher les ressources.
- Élargir les compétences du travailleur de réseau et valoriser les responsabilités partagées.



FORMATION A LA « CLINIQUE DE CONCERTATION »



AFCC : Association Française pour la "Clinique de Concertation"
Tél. : 0033 6 76 54 40 93
afcc@concertation.net
Agrément Formation n° 11 75 45071 75

PRESENTATION

Nous, intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle, sommes déconcertés par les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes qui nous mettent au travail.

Par déconcertés, nous entendons perplexes, épuisés, mais aussi dé-professionnalisés, dépersonnalisés, déchirés, démembrés, écartelés.

Les frontières entre services, institutions, associations s'estompent, celles des professions sont mises à mal. De nouveaux métiers apparaissent.

Les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes nous convoquent dans des "champs de recouvrement" pluridisciplinaires et pluri-institutionnels qu'ils fréquentent plus souvent et connaissent mieux que nous. Leur participation à nos pratiques et à leur évolution est incontournable. Nous nous retrouvons parfois bloqués dans les impasses douloureuses : « Cliniques de Consternation » ou « Cliniques des Lamentations ».

La "**Clinique de Concertation**" propose une alternative à ces deux écueils. Elle met au travail une hypothèse fragile, mais qui s'est révélée productive : ce que nous qualifions de chaos ou de manipulation malveillante contient des éléments méthodologiques novateurs qui peuvent, si nous en prenons soin, enrichir voire créer le "**Travail Thérapeutique de Réseau**".

La formation à la « **Clinique de Concertation** » proposera de formuler et de transmettre ces éléments méthodologiques. Leur mise en pratique au contact de situations concrètes sur le terrain de l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle et dans leur « Champs de recouvrement » constituera une part importante de la formation

LES CRITERES DE RECONNAISSANCE

La formation à la "Clinique de Concertation" s'adresse aux professionnels l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle.

Elle est structurée en quatre niveaux comprenant plusieurs modules dont la durée totale est de 450 heures. Toute participation aux activités de formation ou aux activités cliniques peut faire l'objet d'une attestation partielle ou globale. Les quatre niveaux de formation sont établis pour aider les travailleurs de réseau à évaluer leur parcours dans la formation et déterminer à quel type d'action ils sont préparés.

Le 1° niveau :

- Objectif : se situer et s'impliquer dans les pratiques de réseau, gérer les « **Cliniques du Relais** »
- 60 heures de formation théorique et 18 heures de participation à des « Cliniques de concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 demi-journées) parmi lesquelles 3 hors de son propre territoire d'exercice professionnel

Le 2° niveau :

- Objectif : gérer les "**Concertations Cliniques**"
- 60 heures de formation théorique, 18 heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 demi-journées) parmi lesquelles 3 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, 24 heures de co-animation de « Cliniques de Concertation » (8 demi-journées) parmi lesquelles 4 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, 20 heures de participation à des Séminaires, Congrès ou Perfectionnements en travail de réseau et Thérapie Contextuelle au choix, 20 heures de participation à des actions spécifiques associatives de la « Clinique de Concertation », Ateliers de Transmission, Séminaire international.

Le 3° niveau :

- Objectif : gérer les "**Cliniques de Concertation**"
- 100 heures d'approfondissement à la méthodologie du « Travail Thérapeutique de Réseau » (Médiation, Counselling, Thérapie Contextuelle) organisée dans des instituts, écoles entreprises de formation accrédités, 36 heures de co-animation de « Clinique de Concertation » et/ou de « Concertations Cliniques » (12 demi-journées) parmi lesquelles 6 hors de son territoire, 20 heures de participation à des actions spécifiques associatives de la « Clinique de Concertation », Ateliers de Transmission, Séminaire international.

Le 4° niveau :

- Objectif : acquérir les compétences de **Clinicien de Concertation** senior et de formateur à la "Clinique de Concertation"
- 75 heures pour une présentation d'un travail personnel étayé par un « Travail Thérapeutique de Réseau » supervisé publié dans les « Lettres Concertatives », 15 heures de formation brève aux compétences pédagogiques.